

ALLIANCE ENTRE LES RÉSEAUX COLLÉGIAL ET DE LA SANTÉ

Les cinq collèges de l'Est et les Agences de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'unissent pour promouvoir les métiers du secteur de la santé et faciliter l'intégration à l'emploi des diplômés. Un partenariat stratégique novateur qui vise à faire face aux besoins en main-d'œuvre.

Roland Auger, directeur général du Cégep de la Gaspésie et des Îles et Gilles Pelletier, président-directeur-général de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. (Photo : Courtoisie)

D'ici cinq ans, les besoins de main-d'œuvre vont se faire sentir comme jamais dans le secteur de la santé, et particulièrement dans l'Est-du-Québec. Seulement du côté du personnel infirmier, les Agences de santé prévoient que de 10 % à 30 % des effectifs prendront leur retraite. Quant au personnel cadre, pas moins de 45 % sera éligible à la retraite en Gaspésie et 30 % au Bas-Saint-Laurent.

Par leur partenariat, le réseau collégial et le réseau de la santé veulent envoyer le message que les professions dans le secteur de la santé sont intéressantes et qu'il est possible de les étudier et de les pratiquer dans sa région. « Il faut que l'on puisse redorer le blason des emplois en santé. Ce qu'on annonce aujourd'hui, ce n'est pas une fin en soi, c'est un moyen pour faire en sorte que l'on puisse atteindre de part et d'autre nos objectifs », explique Gilles Pelletier, président et directeur général de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Un plan d'action concerté sera élaboré au cours des prochains mois. Ce plan d'action contiendra des mesures pour promouvoir les métiers de la santé et des services sociaux auprès des jeunes du secondaire de même que les programmes offerts dans les Cégeps de la Gaspésie et des Îles, de Matane, de Rimouski, de Rivière-du-Loup et de La Pocatière.

Ultimement, l'objectif de ce partenariat est de créer des conditions facilitantes afin que les étudiants puissent poursuivre leurs études dans la région et obtenir un emploi dans les établissements de santé et de services sociaux de l'Est. Et au-delà des besoins touchant le secteur de la santé, c'est l'enjeu de l'occupation du territoire qui est en cause. « Si on ne s'assure pas d'avoir la relève, évidemment on peut se ramasser très sérieusement en carence de services », conclut Gilles Pelletier. (L'Avantage)

Réforme de la carte électorale - Recherche d'un compromis à Québec

Le ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, Benoît Pelletier, s'entretient, mardi, avec des représentants adéquistes et péquistes afin de dénouer l'impasse qui semble se dessiner autour de la délicate question de la réforme de la carte électorale.

En effet, les trois grands partis sont actuellement à la recherche d'un compromis pour accroître la représentation des citoyens de la grande région montréalaise tout en évitant de se mettre les régions à dos en réduisant leur nombre de circonscriptions.

Il semblerait que plutôt que de rendre l'actuelle carte électorale conforme à la loi, ce que visait la réforme controversée présentée par le Directeur général des élections du Québec le mois dernier, les élus envisagent plutôt de changer la loi elle-même.

Ainsi, Québec pourrait modifier la loi électorale pour s'assurer que demeure dans les limites de la loi un seuil de représentation régionale tenant moins compte des écarts démographiques.

Cependant, le DGE, Marcel Blanchet, s'est empressé de mettre Québec en garde contre toute initiative qui pourrait contribuer à accroître la disparité entre les électeurs.

« Les députés peuvent reconnaître d'autres critères, les intégrer à la loi, mais il faut s'assurer que cela respectera le Code constitutionnel dans lequel on doit agir », a expliqué M. Blanchet dans une entrevue à La Presse.

Et le Code constitutionnel, si l'on se base sur un arrêt de la Cour suprême canadienne datant de 1991, accepte une carte électorale qui prévoit des écarts de population de plus ou moins 25 % par rapport à la moyenne provinciale. Transposée au Québec, explique M. Blanchet, cette règle signifie qu'« on doit avoir une moyenne d'électeur de 45 000 par comtés, avec 25 % de plus ou moins pour tenir compte des communautés culturelles ».

La réforme proposée par le DGE prévoyait de rayer de la carte électorale trois circonscriptions dépeuplées de la Gaspésie, de la Beauce et du Bas-Saint-Laurent pour les remplacer par trois nouvelles circonscriptions dans la grande région de Montréal.

S'attendant à ce que Québec s'empresse de jeter sur une tablette le résultat de son travail, le DGE a suspendu les audiences publiques que la Commission de la représentation électorale devait tenir à compter de lundi prochain.

Actuellement, 7 circonscriptions comptent trop d'électeurs et 13 n'en ont pas assez. (Radio-Canada)

Services d'urgence - Le parc de la Gaspésie en exercice

Un vaste exercice de recherche et sauvetage aura lieu vendredi dans le parc de la Gaspésie.

Tous les groupes d'intervention de la Haute-Gaspésie, de la Sûreté du Québec à la Sécurité civile en passant par les bénévoles de Grande-Orse, participeront à cette opération d'envergure.

Plus de 60 000 \$ ont été versés au laboratoire d'expertise de recherche en plein air de l'Université du Québec à Chicoutimi, pour concevoir et surtout analyser l'exercice.

Entouré d'une équipe d'une trentaine de personnes, le professeur et chercheur David Mephram souhaite déceler les problèmes qui surviennent lors des interventions en montagnes afin d'y apporter des solutions.

Le chercheur étudiera aussi les rôles et responsabilités de chacun, les communications entre les différents groupes et leur coordination. « On va regarder vraiment leur travail d'équipe avant toute chose », précise l'universitaire.

Le préfet de la MRC de la Gaspésie, Magella Émond, souhaite que ces manoeuvres aident à réduire le temps d'intervention des équipes de secours, ce qui peut faire la différence entre sauver une vie ou pas. « À la suite d'expériences déjà vécues, on s'est dit qu'il serait peut-être

bon d'avoir un plan d'urgence qui comprend l'ensemble des intervenants potentiels », fait-il valoir.

Tous espèrent que l'exercice saura inspirer d'autres régions du Québec. (Radio-Canada)

Bois BSL de Matane - Reprise des activités

L'activité reprend graduellement à l'usine Bois BSL de Matane qui produira maintenant des bûches énergétiques. Seulement 25 personnes travaillent présentement à l'usine de Matane, ce qui est deux fois moins que lors du démarrage de l'usine il y a quelques années.

La direction a lancé cette semaine deux nouvelles unités de production de bûches énergétiques.

Bois BSL, qui est le plus important producteur de bûches fabriquées à partir de sciure de bois dans l'est du pays, prévoit en fabriquer 14 millions en 2008 dans ces installations de Matane et de Mont-Joli.

Dans ses premières années d'activités, l'entreprise de Mont-Joli s'était spécialisée dans la production de plancher de bois franc. Le déclin de la construction résidentielle et la montée du dollar canadien ont obligé l'entreprise à diminuer cette production et à diversifier ces activités.

Les bûches seront vendues principalement sur le marché du Québec, mais aussi en Ontario, dans les Maritimes et dans le Nord-Est américain. (Radio-Canada)

En catimini?

La Chambre de commerce de la Haute-Gaspésie accuse Rémi Bujold de jouer une partie de cache-cache de mauvais goût.

Le directeur général de l'organisme, Carol Dagneau, s'insurge contre le fait que la présentation du rapport du facilitateur dans le dossier de la pourvoirie autochtone ait lieu dans la Baie des Chaleurs.

En effet, Rémi Bujold rendra ses conclusions publiques demain avant-midi, devant la presse régionale au Musée Cascapédia.

Dans un communiqué paru hier après-midi, le représentant de la Chambre de commerce de la Haute-Gaspésie soutient être sidéré par le manque de transparence de Rémi Bujold. Selon Carol Dagneau, l'émissaire du gouvernement a choisi la solution de la facilité en décidant de présenter son rapport en dehors du territoire concerné par le projet.

Le projet de pourvoirie autochtone à droits exclusifs vise en effet un territoire situé à l'intérieur de la MRC de la Haute-Gaspésie, soit le canton Baldwin et le Lac Sainte-Anne. Selon les représentants de la chambre de commerce, les considérations et les préoccupations de la population de la Haute-Gaspésie semblent ainsi complètement balayés du revers de la main.

La Chambre de commerce déplore aussi que les principaux acteurs touchés par cette annonce n'aient pas été invités à y assister. (CIEU-FM)

Homard du Québec

Les consommateurs québécois pourront distinguer le homard des Îles-de-la-Madeleine de celui des Maritimes grâce au logo Aliments du Québec. Ce logo, imprimé sur les élastiques à pinces,

sera aussi apposé sur les crustacés pêchés en Gaspésie. Le directeur-général de l'Association des pêcheurs propriétaires des Îles, Léonard Poirier, explique qu'on cherche en particulier à contrer une forte concurrence en provenance de la Nouvelle-Écosse, sur le marché domestique québécois, étant donnée la faiblesse du marché américain. L'Office des pêcheurs de homard des Îles, l'Association québécoise de l'industrie de la pêche, le Centre local de développement et la Société d'aide et de développement de la collectivité des Îles, de même que le ministère québécois des pêcheries et le Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie sont au nombre des partenaires de cette initiative de l'APPIM.

Léonard Poirier n'exclut d'ailleurs pas l'adoption éventuelle d'un logo typiquement madelinot. Or, pour l'instant, il estime que les pêcheurs de homard de la Gaspésie et des Îles devront absorber 15 pour cent des coûts de la campagne de promotion, estimés à une centaine de milliers de dollars. L'opération fera appel tant aux médias télévisés et radios qu'à Internet, de même qu'à divers outils comme des affiches et des dépliants d'information. Son lancement est prévu pour la mi-mai, à Montréal. (CFIM)

Pêche au crabe - Le prix de la discorde

Quatre crabiers gaspésiens menacent de débarquer leurs prises aux îles de la Madeleine où on leur offre entre 15 ¢ et 20 ¢ la livre de plus au débarquement. Pour ces pêcheurs, cette différence correspond à des revenus supplémentaires de 50 000 \$.

Si les crabiers mettent leurs menaces à exécution, 1 million de livres de crabe seront transformées dans l'usine de Madelimer aux îles plutôt qu'à Gaspé. À trois semaines du début de la pêche aux crabes dans la zone 12, l'inquiétude est vive parmi les 300 employés d'E.Gagnon et fils qui perdraient une semaine de travail sur sept.

Le maire de Sainte-Thérèse-de-Gaspé, Léo Lelièvre, qui est aussi employé de l'usine, rappelle que le revenu de plusieurs familles dépend de la saison de pêche.

Position ferme

Certains crabiers souhaitent négocier avec l'usine E. Gagnon et fils qui achète normalement tout le crabe des neiges pêché par les bateaux de Sainte-Thérèse. Par contre, la direction de l'usine refuse de céder aux pressions. L'entreprise juge que cela mettrait en péril sa rentabilité et note que deux usines ont dû fermer leurs portes après avoir augmenté leurs prix au débarquement.

L'usine de Sainte-Thérèse estime qu'elle est victime de la politique partielle du ministère des Pêcheries du Québec qui accorde aux usines de l'Archipel des crédits d'impôt qui sont inaccessibles aux entrepreneurs de la Péninsule.

Dans un communiqué publié par E. Gagnon & fils Ltée, les actionnaires s'interrogent sur la tolérance du MAPAQ envers certaines usines des Îles qui, soutiennent-ils, transforment beaucoup plus de crabes des neiges que le quota prévu à leur permis.

Le président-directeur général de E. Gagnon & Fils Ltée, Bernard Lacroix ajoute qu'il s'agit d'un problème politique qui demande une solution politique en concertation avec tous les acteurs concernés.

E. Gagnon & fils Ltée, qui est implantée à Ste-Thérèse-de-Gaspé depuis plus de 30 ans, est la plus importante usine de transformation du crabe du golfe Saint-Laurent. Elle appartient à des gens du milieu, dont une quinzaine de pêcheurs traditionnels de crabe.

E. Gagnon & fils Ltée a transformé plus de 6,6 millions de livres de crabe des neiges en 2007. En plus de ses pêcheurs actionnaires, l'entreprise s'approvisionne auprès d'environ 30 autres bateaux, dont ceux des communautés autochtones malécites et micmaques. (Radio-Canada)